



LIGUE HAUTE NORMANDIE BASEBALL ET SOFTBALL

REGLEMENT CHAMPIONNAT EXTERIEUR SOFTBALL MIXTE BALLE RAPIDE - SAISON 2008

Conditions de participation :

Les compétitions de softball sont ouvertes aux seuls titulaires de licences de softball, valablement délivrées par la FFBS.

Les rosters (nom - prénom - sexe - date de naissance - n° de licence Softball) devront être remis **15 jours avant le premier match du championnat.**

Des nouveaux joueurs pourront y être rajoutés sur simple demande auprès de Stéphanie Raulet par mail (Responsable Commission Softball) et Mickael Cerda (Responsable Commission Sportive) 24h avant la rencontre. (la demande doit être effectuée le jeudi soir précédent le samedi du match).

Les rosters seront à la disposition des équipes sur le site de la ligue
<http://www.haute-normandie-baseball.com>.

A chaque rencontre, envoyez un mail avec le nom des 2 équipes et le score final auprès de Stéphanie Raulet par mail et un message sur le répondeur de la Ligue avant le dimanche soir.

Dans la mesure du possible, les résultats seront mis à jour sur le site de la Ligue et communiqués à chaque club.

Pour les licences :

La Fédération a mis en place cette année un nouveau principe de licence concernant le softball. Un licencié baseball qui désire jouer au softball alors que SON CLUB ne possède pas d'équipe SOFTBALL, aura la possibilité de jouer au sein d'un autre club de son choix moyennant la somme de 10 € (et ce pour la saison entière).

Règlement du championnat extérieur

FORMULES

Equipes engagées :

- Honfleur
- Caen
- Les Andelys
- Bois-Guillaume
- Rouen
- Le Havre

RENCONTRES SPORTIVES

Les matchs se déroulent le samedi, avec un playball fixé à 17h.

Bien entendu si les 2 équipes le souhaitent elles peuvent avancer l'heure de début du match à condition d'en informer Stéphanie Raulet par mail ou Mickael Cerda le jeudi soir précédent la rencontre.

Les rencontres de softball se déroulent en 7 manches.

Toutefois, la rencontre s'arrête :

- dès qu'une équipe mène avec au moins **15 points** d'écart en fin de 5^{ème} manche ;
- dès qu'une équipe mène avec au moins **10 points** d'écart en fin de 6^{ème} manche.

En cas d'égalité en fin de 7^{ème} manche, on appliquera la règle du tie break utilisée lors des compétitions internationales :

- Le dernier retrait de la manche précédente est placé comme coureur en 2^{ème} base au début de chaque nouvelle extra manche.
- Chaque manche commencée doit être finie (chaque équipe doit passer en défense et en attaque)

Le changement de défense s'effectue lorsqu'elle a fait 3 retraits

Ou que l'équipe en attaque marque 6 points dans la demi-manche.

Le(s) point(s) marqué(s) dans la continuité du 6^{ème} point sera (seront) comptabilisé(s).

Le comptage des points du championnat :

- match gagné : 3 points
- match perdu : 1 point
- match forfait : 0 point

Les équipes se composent de 9 joueurs en attaque comme en défense. Si une équipe est composée de moins de 9 joueurs, il lui sera attribué un forfait.

Les équipes doivent avoir au minimum 4 filles dont 2 dans l'infield. Pour les équipes n'ayant pas assez de filles, les cadets (1^{ère} ou 2^{ème} année) seront acceptés pour remplacer les filles, dans la limite de 2 joueuses remplacées avec un certificat de double sur classement .

Pour se faire, il ne devra pas avoir de fille(s) sur le banc pour que le joueur cadet puisse jouer.

Pour le line up, il doit y avoir alternance entre fille/garçon.

Les cadets de 3^{ème} année masculin sont considérés comme un joueur masculin à part entière.

Batterie : mixte ou féminine

Un seul joueur évoluant en Elite ou Nationale 1.

LE MATERIEL

Les balles autorisées sont les balles de match softball validées par la FFBS.
Les balles doivent être molles et vinyle. (pas de tissu)

Le port du casque protecteur, du masque, du plastron ainsi que des jambières est obligatoire pour le receveur. Si ce dernier ne porte pas un des équipements obligatoires, il n'est pas autorisé à jouer.

Tout frappeur en position ou dans le cercle d'échauffement et tout coureur doivent porter un casque prévu à cet effet.

Seul le port de crampons souples est accepté. Les crampons métalliques sont formellement interdits.

LE TERRAIN

La plaque de lanceur est situé à :

- 14 mètres pour un lanceur masculin
- 13 mètres pour un lanceur féminin

Le règlement international dit :

Autour de la plaque du lanceur, un cercle de 2,44m doit être tracé.

Lorsque le lanceur est en possession de la balle dans le cercle, les coureurs ne peuvent plus quitter leur base.

Nous souhaitons instaurer cette règle officielle pour le championnat 2009.

Pour le championnat 2008, la règle est :

Le jeu s'arrête lorsque la lanceuse est en possession de la balle et en contact de la plaque.

Dans le souci de faire évoluer le règlement, nous laissons la possibilité au club recevant de matérialiser le cercle et ainsi mettre en application les règles internationales.

La distance entre les bases est de 18,29 mètres.

On utilise la double base en 1^{ère} (base blanche à l'intérieur du terrain, base orange à l'extérieur).

La ligne de non retour et le double marbre sont retirés.

Les contacts au marbre sont interdits sous peine d'exclusion du match.

Selon les textes FFBS en senior mixte la ligne de home run est fixée à 76,20 m et doit être matérialisée par des repères visuels (cônes, filet, bandes de signalisations...)

Si l'écran arrière (back stop) ne peut être placé à 8 m du marbre, des balles seront placées à 8 mètres du marbre. On limitera à 3 le nombre de balle.

Chaque lanceur/lanceuse est limité(e) à 4 manches lancées par match.

Le vol de base est autorisé dès que la balle a quitté la main de la lanceuse.

REPORT ET MODIFICATION DE CALENDRIER

Toute demande de modification ou de report d'une rencontre doit être convenue entre les responsables des équipes concernées avant d'être transmise auprès de Stéphanie Raulet (par mail) et Mickael Cerda (par téléphone). Ils devront convenir du jour et du lieu de report ensemble. La ligue et le Responsable de la Commission Sportive se réserve toutefois un droit d'objection en fonction des calendriers de l'ensemble des compétitions régionales et nationales et en cas de force majeure.

La demande de report de rencontre doit être transmise dans les plus brefs délais et transmise. Cette demande écrite devra comporter : les références de la rencontre prévue (date, lieu, équipes concernées), le nom du ou des responsable(s) ayant demandé le report, **les raisons invoquées** pour cette demande de report, le nom du ou des responsable(s) ayant accepté la demande de report, la date et le lieu convenus entre ces responsables pour la rencontre.

En cas d'impossibilité de jouer une rencontre pour une cause autre que celle incombant à l'un des compétiteurs (pluie, terrain impraticable, etc.), l'arbitre désigné aura toute autorité pour décider ou non du report de la rencontre. Il devra, ainsi que le coach recevant, laisser un message sur le répondeur de la ligue avant le lundi 12 h.

FORFAITS

Lorsqu'une équipe ne peut présenter une équipe de 9 joueurs et/ou 4 filles sur le terrain, à quelque moment que ce soit de la rencontre, celle-ci est déclarée forfait. Toutefois, si cette situation fait suite à une blessure, il est demandé aux responsables des équipes d'envisager le report de la rencontre. MAIS : Si l'équipe perdant son joueur est menée par 5 points ou plus d'écart, on considérera que la rencontre est validée et remportée par l'équipe adverse, et ce, quel que soit le moment de la rencontre. Je dirai qu'il faudrait avoir joué au moins 4 manches pour que le match soit valide.

Si l'une des deux équipes est absente ou incomplète, l'arbitre en Chef prononcera un forfait après quinze minutes au delà de l'heure fixée pour le début de la rencontre, contre l'équipe concernée.

En cas de retard involontaire dûment justifié (accident, bouchon routier, déviation importante, panne de véhicule), la Commission Régionale de Softball peut décider que la rencontre soit reportée. L'équipe concernée par le retard devra toutefois justifier des raisons quelle *avancera* au moyen de documents écrits (constat, facture de garage, etc.).

Toutefois, les coaches des équipes concernées peuvent s'entendre pour jouer quand même le match. Dans ce cas, il comptera comme un match classique, sans adaptation du règlement (pas de batteurs fantômes ni de retrait automatique, l'une des équipes joue seulement avec moins de joueurs), et l'équipe qui était au complet ne peut porter réclamation a posteriori.

SCORAGE

Un officiel de grade Départemental au minimum doit scorer la rencontre sur des feuilles officielles CFSS.

ARBITRAGE

Un arbitre de niveau départemental au minimum ou évoluant en National / Elite peut arbitrer la rencontre et qui maîtrise le jeu.

FEUILLE DE MATCH

Celle ci doit être remplie **CORRECTEMENT** et **INTEGRALEMENT** par les responsables d'équipes respectifs.

Il doit y être inscrit :

- Le nom des officiels (arbitre(s) et scoreur(s))
- Lieu et la date de la rencontre
- Le nom et prénom du joueur
- Position défensive
- Numéro maillot
- Nom de l'équipe
- Les remplaçants
- Le score
- Nombre de hits
- Nombre d'erreurs
- Signature des officiels
- Signature des responsables d'équipes

Les numéros de licence ne sont pas obligatoires puisqu'ils sont répertoriés sur le roster communiqué précédemment.

Cette feuille de match accompagnée de la feuille de score originale (les doubles sont à remettre aux responsables d'équipes) doivent être envoyés auprès de la Ligue de Haute Normandie par le club recevant dans un délai de 4 jours.

Les résultats doivent être communiqués sur le répondeur de la Ligue le dimanche soir au plus tard et par mail à Stephanie Raulet.

PROTETS

Les protêts doivent être rédigés lisiblement, par l'arbitre en Chef, sous la dictée du manager plaignant, sur un document séparé qui sera annexé à la feuille de match. Le verso de la feuille de match est réservé aux appréciations *des* arbitres et non communiqué aux managers.

Le protêt ainsi *rédigé* est signé par le manager plaignant et visé par l'arbitre en Chef. Le scoreur doit inscrire sur la feuille de match, l'exacte situation au moment du protêt.

RECLAMATIONS

Les réclamations doivent être rédigées lisiblement, par l'arbitre en Chef, sous la dictée du manager plaignant, sur un document séparé qui sera annexé à la feuille de match.

La réclamation ainsi rédigée devra être signée par le manager plaignant, le manager de l'autre partie et visée par l'arbitre en Chef.

Après le début de la rencontre, aucune réclamation ne peut être formulée sur l'organisation matérielle

CLASSEMENTS

Les classements sont établis en fonction du nombre de points acquis lors du championnat.

Dans le cas d'une égalité, les équipes sont départagées Selon (dans l'ordre):

1. le nombre de forfaits;
2. Les résultats des confrontations directes;
3. la différence de points encaissés sur les points marqués.

Les deux premières équipes au classement général jouent les phases finales composées de 5 matchs, avec victoire pour la première équipe à gagner 3 victoires. Ces matchs ont lieu sur le terrain des équipes ne participant pas aux finales .

Seul le classement général donne droit à un éventuel championnat national.

RENONCEMENTS:

Si une équipe abandonne ses activités en cours de saison, toutes ses rencontres seront annulées au classement

CONTACTS

Stéphanie RAULET - à contacter par mail exclusivement - stephraulet@yahoo.fr

Tel : 06 22 43 46 25

Mickael CERDA - à contacter exclusivement par téléphone

Tel : 06 22 91 43 79

Ligue de Haute Normandie

35 Rue de Verdi

76000 ROUEN

Tel : 02 35 61 37 91